

HORS-SÉRIE

22^E ÉDITION

DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

**LE SEXE, entendu dans ses implications
juridiques, sociales et familiales**

**ORGANISÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
29 et 30 JANVIER 2026 - Maison de la Chimie (Paris)**





FORMATION

Libertés fondamentales, le combat incessant des avocats

SAMEDI 27 JUIN 2026 / 9H-17H
InterContinental Marseille - Hôtel Dieu



INTERVENANTS

- **Philippe Voulard**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Brice Grazzini**, avocat au barreau de Marseille
- **Yann Le Bras**, avocat au barreau de Paris
- **Aurélia Grignon**, avocate au barreau de Paris
- **Bertrand Périer**, avocat aux Conseils et enseignant français de la prise de parole en public, spécialiste de l'art oratoire
- **Amélie Morineau**, avocate au barreau de Paris, présidente de la commission Libertés & Droits de l'Homme du CNB



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les recours en cas d'atteinte aux droits fondamentaux
- Savoir réagir efficacement à l'audience
- Intégrer une défense de long terme, incluant l'exécution des peines



VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 Accueil des participants
9H00 Début de la formation

Contrôles d'identité, gardes à vue, violences policières

- Les moyens concrets de la défense
- Les recours possibles et les conditions de leur mise en œuvre pratique

Brice GRAZZINI, avocat au barreau de Marseille

Exiger une justice indépendante et impartiale : quelle stratégie à l'audience ?

Savoir réagir avec détermination et prudence par :

- Le donner acte
- Le dépôt de conclusions
- Les requêtes en récusation ou en suspicion légitime

Yann LE BRAS, avocat au barreau de Paris

Invoquer l'exercice d'un droit fondamental

Maîtriser la théorie jurisprudentielle du contrôle de proportionnalité, essentielle pour une défense efficace

Aurélia GRIGNON, avocate au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Oser la Cour de cassation et le Conseil d'État

Les intégrer dès l'origine de la défense, en lien avec un avocat aux Conseils, pour construire une stratégie sur le long terme

Bertrand PÉRIER, avocat aux Conseils et enseignant français de la prise de parole en public, spécialiste de l'art oratoire

Exécution des peines, un droit d'exception(s)

Comment défendre jusqu'au bout de la peine ?

Amélie MORINEAU, avocate au barreau de Paris, présidente de la commission Libertés & Droits de l'Homme du CNB

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

https://lext.so/Kpm_A5

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 26 juin à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif Jeunes professionnels -15% sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon suivante : GPL 7 déc. 2025, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

22^E ÉDITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

Le sexe, entendu dans ses implications juridiques, sociales et familiales

Interventions

GPL489e0 ■ Discours d'ouverture

par Julie COUTURIER

3

GPL489e1 ■ Discours d'ouverture de la directrice des affaires civiles et du Sceau

par Valérie DELNAUD

5

• Plénières du jeudi

GPL489c7 Actualité de la procédure civile

par Natalie FRICERO

9

GPL489d0 Actualité du droit patrimonial et extra-patrimonial de la famille

par Jérémie HOUSIER

11

• Ateliers du jeudi

GPL489c3 La reconnaissance des mariages et des divorces étrangers

par Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES, Tim AMOS, Katell DROUET-BASSOU

et Séverine TAMBURINI

16

GPL488k6 Les nouveaux outils utiles à la coparentalité en cas de conflits majeurs : coordination parentale et autres dispositifs

par Alice BOUISSOU, Laurence HANIN-JAMOT, Caroline HENOCQUE

et Laurence REBOULLEAU

20

GPL489c4 La liquidation du régime matrimonial et la SCI : pratiques et pièges à éviter

par Paula PELTZMAN, Xavier AMAR et Julie BARRON

24

GPL488n3 Blocages et perspectives de la procédure de liquidation-partage

par Jennifer TERVIL, Stéphane DAVID, Douce HONOREZ et Corinne SANTOSILLO

28

GPL489c5 Rôle et responsabilité du protecteur

par Valéry MONTOURCY et Xavier DE MONTGOLFIER

30

GPL489c8 L'habilitation familiale : atouts et dangers

par Andréa PLUMEL et Héloïse MALHERBE

35

GPL489c9 Les clés pour incarner l'avocat en conseil stratégique des familles

par Stéphanie TRAVADE-LANNOY, Catherine BOURGUÈS, Anne-Caroline VIBOUREL

et Béatrice WEISS-GOUT

38

GPL489d1 « B.A.-BA fiscalité famille » ou les principaux pièges fiscaux de la séparation par Emmanuelle HUBY, Paul FÉRAL-SCHUHL et Andrea PESSIA	41
GPL489d2 L'exécution forcée en matière familiale par Mélanie COURMONT-JAMET, Florent BERDEAUX et Roth CYRIL	44
GPL488r5 Actualité des nouvelles familles par Caroline MECARY	48
• Plénières du vendredi	
GPL489d6 Vers l'asexuation du droit de la famille ? par Vincent ÉGÉA et Marie MESNIL	53
GPL488h3 La déssexualisation de la famille en Afrique ? par Mbissane NGOM	57
• Ateliers du vendredi	
GPL489c1 Les conséquences financières du divorce hors liquidation (prestation compensatoire, DI et CPC, art. 700) par Nicolas GRAFTIEAUX, Dominique PIWNICA et Céline DAZZAN	61
GPL489d3 Quelle procédure civile pour protéger un enfant en danger ? par Caroline SIFFREIN-BLANC, Nawel OUMER et Carole SULLI	65
GPL488j8 Savoir liquider les actifs complexes en régime de communauté par Raluca LOLEV, Erika GUILLOT, Olga PÉNY-PELTIER et Adeline SUBTIL	69
GPL489c2 Mesures provisoires, les pièges à éviter par Béatrice BLOQUEL, Kristell COMPAIN-LECROISEY, Isabelle DELAQUYS et Pascale LALÈRE	73